



Monsieur Stéphane DUMONT  
Président du Club Néo Meulanais  
10, place Brigitte Gros  
78250 Meulan-en-Yvelines

Meulan-en-Yvelines, le 18 juillet 2019

Affaire suivie par le service Scolaire Jeunesse et Sports  
Tél. 01 30 90 41 41  
Réf : ND

Objet : saison 2019/2020

Monsieur le Président,

Nous revenons vers vous concernant la situation préoccupante que nous subissons sur le stade de football et les perspectives pour la saison 2019/2020.

Vous trouverez ci-joint le courrier que vient de nous faire parvenir la société VEOLIA et qui n'est pas porteur de bonnes nouvelles quant au devenir du stade.

Nous avons déjà sollicité notre prestataire qui intervient chaque été pour effectuer l'entretien des terrains afin d'avoir une expertise quant à l'ampleur des dégâts engendrés par les inondations et des travaux à effectuer pour une remise en état des terrains permettant la pratique du football. D'autres sociétés ont également été mandatées pour recueillir différentes expertises.

Celui-ci nous a indiqué que l'ensemble des terrains en herbe et stabilisé doit être repris dans sa totalité. Il a été précisé que cet entretien, qui ne pourrait débiter pour des raisons techniques qu'à partir du mois de septembre et sous réserve de l'évacuation totale de l'eau stagnante durant l'été, aura pour conséquence la fermeture du terrain d'honneur sur une période de 6 mois, l'intégralité devant être traitée puis réengazonnée.

Toutefois, comme vous pouvez le constater à la lecture du courrier de VEOLIA, la nappe phréatique se rechargera à compter de septembre et pour toute la période hivernale, ce qui empêchera toute intervention sur les terrains. Par ailleurs, les perspectives d'amélioration de la qualité de l'eau, et donc de reprise des forages dans leur intégralité, renvoient à une échéance de plusieurs années ce qui compromet durablement l'avenir de cette zone.

Au vu de ces nouveaux éléments, vous le comprendrez, les conditions de mise à disposition de l'équipement sont inenvisageables pour une reprise des activités sportives de votre association sur cet équipement pour la rentrée de septembre 2019 et pour toute la durée de la saison.

Depuis des mois, c'est avec beaucoup de regrets que nous constatons que vous imputez la responsabilité de cette situation à la Ville qui subit comme vous ces désagréments très impactant pour les familles meulanaises.

.../...

Sachant que nous continuons de travailler, comme nous en avons pris l'engagement lors de notre rencontre, à une solution pérenne qui permettra aux Meulanais de tous âges de pouvoir pratiquer le football dans de bonnes conditions et nous ne manquerons pas de vous tenir informé des avancées de notre recherche de terrains susceptibles d'accueillir cette activité sportive.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Maire  
L'Adjoint au Maire délégué aux sports



Christophe DEMESSINE

Pièce jointe :

- Courrier VEOLIA du 15 juillet 2019

Copie à :

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- District des Yvelines de Football